

IDÉES

Pour un antiaméricanisme nuancé

Page B 5



SANTÉ

Le casse-tête des allergies alimentaires

Page B 6

• LE DEVOIR •

CAHIER
B

PERSPECTIVES

La vie politique cette année à Québec

L'ADQ entre dans les grandes ligues

Mario Dumont a sans l'ombre d'un doute été la vedette de l'année qui se termine

ROBERT DUTRISAC
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

La session parlementaire qui vient de prendre fin a été l'objet d'une transformation: avec l'arrivée de quatre nouveaux députés, Mario Dumont a brisé sa solitude à l'Assemblée nationale et l'Action démocratique du Québec s'est muée en une véritable formation politique.

Mais cette élévation au rang de parti politique pouvant raisonnablement aspirer à prendre le pouvoir aux prochaines élections générales a son revers. Mario Dumont n'a pas pu continuer à simplement critiquer l'action du gouvernement Landry ou les positions du Parti libéral du Québec avec quelques phrases courtes et assassines. Le chef adéquiste a dû défendre le programme de son parti, et ses explications ont souvent été laborieuses ou évasives. Sur la défensive, Mario Dumont semble perdre son sens de la formule.

Dès le début de la session parlementaire, péquistes et libéraux se sont donné la main pour mettre à mal les éléments les plus controversés du programme de l'ADQ, par exemple la santé à deux vitesses, le taux d'imposition unique et les bons d'éducation. Alors que c'est le rôle de l'opposition officielle de critiquer le gouvernement, il a fallu voir le député de Châteauguay et critique libéral en matière de santé, Jean-Marc Fournier, lancer une balle facile au ministre d'État à la Santé et aux Services sociaux, François Legault, en lui demandant s'il était vrai que telle ou telle chirurgie majeure coûtait des milliers, voire des dizaines de milliers de dollars. Le ministre péquiste a frappé cette balle au loin en citant de gros chiffres et en stigmatisant les propositions de l'ADQ.

Le programme

Le gouvernement a donné à ses fonctionnaires la tâche de décortiquer le programme de l'ADQ pour en évaluer les conséquences fonctionnelles et financières. Si on permettait aux riches de passer avant tout le monde en payant pour la chirurgie dont ils ont besoin, on ne réglerait pas les problèmes de sous-financement du système de soins de santé. Le ministère a calculé que cette mesure ne rapporterait que 46 millions, une broutille si on tient compte du budget de 17,5 milliards consenti au réseau public de santé au Québec. L'ADQ a contesté ce chiffre. La tête pensante derrière les propositions de l'ADQ en matière de santé, le Dr Stephen Morgan, croit plutôt que c'est une économie de 100 millions qui serait réalisée. C'est bien peu, compte tenu du fait qu'il faudrait environ 1,6 milliard par année pour remettre le système à flot. Mais le Dr Morgan a une autre solution: le ticket modérateur, qui ne fait même pas partie du programme de l'ADQ.

Les fonctionnaires ont évalué que les bons de garde d'enfant, préconisés par l'ADQ, coûteraient 1,3 milliard de plus au trésor québécois, encourageraient les mères à rester au foyer et entraîneraient la fermeture de centaines de garderies. Quand elle a défendu cette proposition, Marie Grégoire, députée de Berthier et responsable de la politique familiale, a été incapable d'en fournir une évaluation des coûts.

Même topo pour les bons d'éducation, qui menaceraient la survie de 400 écoles, selon le gouvernement. La seule défense de l'ADQ à cet égard, c'est de promettre que cette mesure ne serait pas mise en œuvre, en tout cas pas avant qu'elle ne fasse l'objet d'expériences-pilotes.

À l'Assemblée nationale, toutes les questions que le chef de l'ADQ a adressées au président du Conseil du trésor, Joseph Facal, se sont retournées contre le programme adéquiste, qualifié par M. Facal, à la faveur d'envoies oratoires cinglantes, de «bricolage idéologique».

Des difficultés

Les difficultés qu'éprouvent les élus adé-

quistes lorsqu'ils tentent de défendre leur programme expliquent sans doute une partie du glissement de l'ADQ dans les sondages. La révélation du dossier criminel de l'organisateur de l'ADQ, Marc Snyder, et le discours de Toronto de Mario Dumont n'ont certes pas aidé eux non plus. En août dernier, un sondage Léger Marketing-Le Devoir-TVA-The Globe and Mail plaçait l'ADQ en tête avec 40 % des intentions de vote. En octobre, la même maison de sondage notait un recul de 4 % du parti de Mario Dumont. Dans le dernier sondage CROP-Express, publié hier dans *La Presse*, l'ADQ subit une glissade encore plus marquée: le PLQ reprend la tête avec 34 %, suivi du PQ à 33 %. L'ADQ ferme la marche avec 31 % des intentions de vote. Compte tenu de la marge d'erreur, les trois partis sont maintenant à égalité.

En grande réflexion

Ce dernier sondage fait état d'un nombre élevé d'indécis, soit 25 %, qui ont été répartis au prorata entre les partis. Cette importante masse d'indécis laisse croire que bien des électeurs sont maintenant en réflexion, qu'ils n'ont pas encore de position arrêtée, alors que la moitié avait auparavant opté spontanément pour l'ADQ. «Je ne vais pas vous annoncer une fusion entre l'ADQ et le Parti des indécis» ce matin [hier]. Ce serait une coalition gouvernementale gagnante, sans aucun doute», a dit Mario Dumont en riant hier. Pour stopper la chute, le chef de l'ADQ compte maintenant sur l'annonce de l'arrivée de candidats d'envergure et la présentation d'une plate-forme électorale cohérente qui diffèrera sans doute sensiblement du programme actuel.

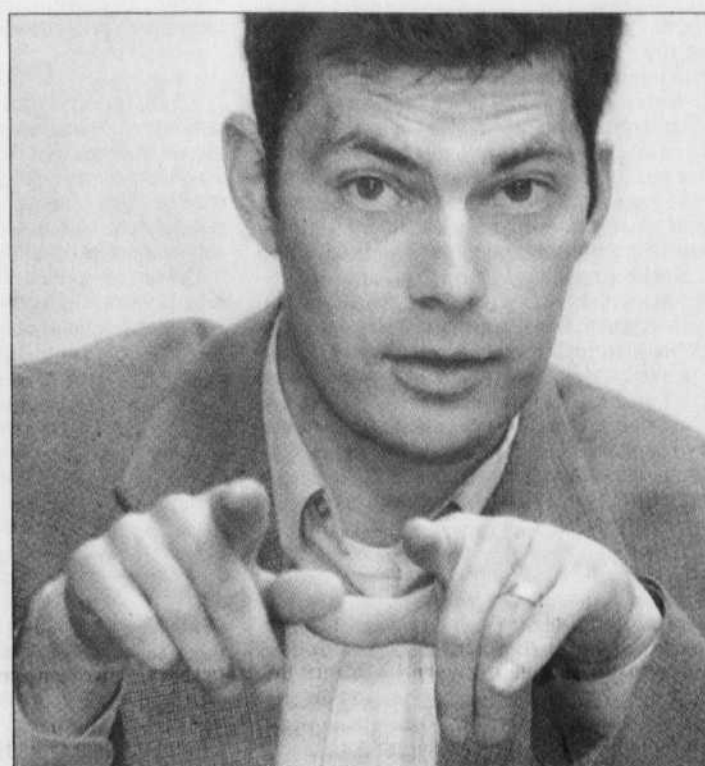
Chez les péquistes, on se remet à rêver à la victoire. La partie semble maintenant jouable: le dernier sondage interne, mené par le sondeur du PQ, Michel Lepage, montre péquistes et adéquistes à égalité dans les intentions de vote chez les francophones alors qu'en septembre dernier, le PQ était «à des années-lumière» de l'ADQ, pour reprendre l'expression du premier ministre Bernard Landry.

Offensive

La dernière session a été l'occasion pour le gouvernement Landry d'annoncer un plan d'action gouvernemental décliné en plusieurs volets: santé, plein emploi, jeunesse, régions, environnement, etc. Le gouvernement Landry voulait montrer qu'il n'était pas fini, fatigué, au bout du rouleau. Il a profité de la session pour soigner sa gauche en adoptant la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale ainsi que la Loi bonifiant les normes du travail. Bernard Landry est souvent revenu sur le bilan du gouvernement, notamment en matière économique, rappelant à satiété que le Québec n'a jamais été aussi prospère, grâce à un gouvernement interventionniste.

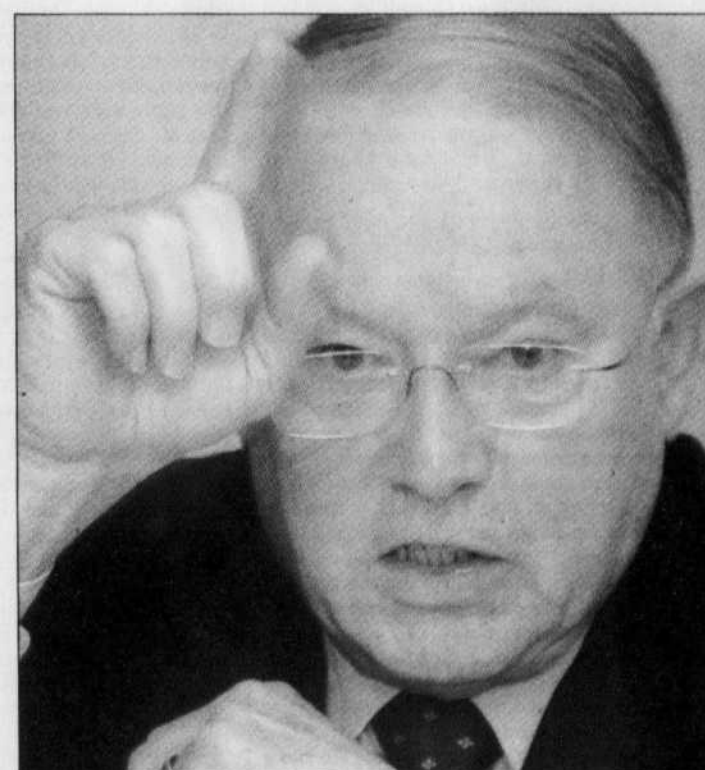
Les sondages se montrent plus cléments pour le PQ. Mais en dépit de cette agitation péquiste, le taux de satisfaction à l'endroit du gouvernement demeure faible et inchangé depuis septembre, ne dépassant guère les 35 %.

Parti de pouvoir plutôt que de convictions, si on en croit son histoire et sa tradition, le PLQ le flaire à nouveau. Après des mois, voire des années, de déclarations souvent peu inspirées, Jean Charest, qui affichait un air morose, a retrouvé sa fougue et son efficacité de professionnel de la politique. Le programme électoral du PLQ est connu depuis septembre dernier. Sans être transcendant, il est cohérent et se situe au centre des deux autres partis. Le chef libéral ne commente pas les sondages, mais par les temps qui courent, son visage radieux le trahit. Seule ombre au tableau: Jean Charest reste le moins populaire des trois chefs chez les francophones. Mais le Parti libéral table sur sa solide organisation et compte déjà 51 députés à l'Assemblée nationale, dont 35 élus dans des forteresses imprenables.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Mario Dumont.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Bernard Landry.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Jean Charest.



REUTERS
Des Coréens ont célébré la victoire de Roh Moo-hyun.

Corée du Sud

Pour en finir avec la guerre froide

CLAUDE LÉVESQUE
LE DEVOIR

Paradoxalement, l'élection à la présidence, jeudi, du candidat du parti au pouvoir est largement interprétée comme une victoire des forces du changement en Corée du Sud.

Une mince majorité de la population — mais apparemment une très forte proportion des électeurs les plus jeunes — veut poursuivre le dialogue entamé par le président sortant Kim Dae-jung avec le régime communiste du Nord tout en secouant ce qu'elle juge être une tutelle américaine. Autrement dit, elle rêve de lever une fois pour toutes l'hypothèque de la guerre froide.

Comme son prédécesseur Kim, Roh Moo-hyun, le vainqueur de jeudi, a déclaré pendant la campagne électorale qu'il jugeait moins dangereux de dialoguer avec le régime communiste du Nord (même si celui-ci est

dirigé par un mégalomane qui brandit maladroitement la menace nucléaire) que de laisser les choses pourrir indéfiniment.

Cette élection, une des plus chaudement disputées de l'histoire du pays, s'est déroulée dans un contexte explosif. D'abord parce que la Corée du Nord, après avoir montré pendant des mois des signes d'ouverture, multiplie les gestes menaçants depuis octobre dernier. Ensuite parce qu'un sentiment antiaméricain d'une virulence qu'on n'avait pas vue depuis plusieurs années déferle sur la Corée du Sud.

Pyeongyang

Début octobre, aux prises avec des preuves présentées par l'émis-saire américain James Kelly, la Corée du Nord a reconnu avoir repris son programme d'enrichissement d'uranium, qu'elle était censée avoir abandonné en vertu d'un accord conclu en 1994 avec les États-Unis, le Japon et la Corée du Sud. Pyongyang a alors expliqué sa conduite par le fait que les trois pays tardaient à livrer l'aide promise pour construire une centrale nucléaire à eau légère, réputée moins susceptible d'être détournée à des fins militaires.

En représailles, les États-Unis et leurs deux alliés asiatiques ont suspendu leurs livraisons de pétrole à la Corée du Nord, livraisons qui étaient également prévues dans le «package» de 1994. Poursuivant l'escalade, Pyongyang, à la

PERSPECTIVES



Jean Dion

Émoi, émoi, émoi

Il est tout à fait possible que cette chronique ne se rende pas jusqu'au bout. Les motifs en sont éminemment complexes, mais, pour faire bref, vous essaieriez, vous, de débiter des facettes avec un mouton gros comme ça en travers du gorgoton, le mouton comptant deux «t» et le gorgoton juste un porte des raisons difficiles à expliquer mais qui font en sorte que ça ne passe juste pas.

Le mouton, je l'ai sans discontinuer depuis mercredi, journée où nous pûmes voir Ceuline et ses tics venir nous brailler dans face au nom des enfants malades de l'hôpital Sainte-Justine. Ecoutez, voilà une cause noble et juste s'il en est, mais qu'a-t-on besoin pour la faire mousser d'une veudette, si incompréhensiblement populaire soit-elle, qui vient se dégoûliner le lacrymal pour la plus grande joie des kodaks en se disant mal à l'aise d'avoir à ainsi «quêter de l'argent» et qui explique ses pompeux trémolos par la douleur ressentie à son «cœur de mère»?

Hé, moi j'aurais une question ou deux: et ton cœur de multimillionnaire, fille? Combien il t'en reste, d'argent si rare que tu préfères quêter, après tout ce que tu as donné?

Aux nouvelles à la télé, tout de suite après l'extrait qu'on aurait pu intituler «Le Choix des larmes», le monsieur des nouvelles a dit que c'était ô combien extraordinairement «émouvant». Émouvant, tu parles. Personnellement, si ce mouton n'avait été coïncé, je me te vous l'aurais pétri pour qu'il fût bien compact et, d'un jet qui n'eût pas été sans rappeler les balles de feu de Bob Gibson, l'aurais expédié en plein milieu de cette belle 26 pouces couleur même pas encore payée. Émouvant? Ceuline qui s'épanche devant des caméras, émouvant? Avons-nous le cœur si sec qu'il faille le faire macérer dans le sirop?

Tenez, ça me fait penser à un truc qui n'a absolument aucun rapport. Dans sa dernière livraison, le magazine *Nature*, auquel je ne saurais trop vous recommander de vous abonner parce qu'il n'y a quand même pas que *Le Lundi* dans cette chienne de vie où il y a des enfants malades et des adultes qui nous rendent malades, le magazine *Nature* donc révèle que des scientifiques américains et chinois de l'université du Minnesota ont découvert que le succès au jeu d'échecs ne relève pas de l'intelligence.

Les chercheurs ont en effet fait passer des scans cérébraux à des joueurs, et il appert — toujours utiliser le verbe «apparoir» lorsque vous ne savez pas de quoi vous parlez et que vous voulez que ça ne vous engage à rien — il appert que les zones du cerveau ordinairement associées à l'intelligence sont inactives lorsque les sujets s'appliquent à élaborer une stratégie. Ce serait plutôt l'expérience, l'exercice, en somme la pratique qui jouerait un rôle clé. «C'est une conclusion extrêmement provocante», a reconnu l'un des chercheurs, Shang He.

Intéressant, n'est-ce pas, pour un samedi matin où vous devriez plutôt être en train de faire vos emplettes du solstice que de lire des choses complètement inutiles qui n'ont rien à voir avec un sourire de gratitude, la nuit magique venue, au visage des vôtres?

Ceci pour demander une toute petite chose: tout comme on devient bon aux échecs par la pratique, peut-on se pratiquer à larmoyer devant public pour un effet maximum?

Dans la série «Légendes sans dessin», voyons un peu ce qui se passe de par le vaste monde.

«Séoul (Reuters) — *Pyongyang* a accusé *James Bond* d'insulter la nation coréenne» dans son dernier film, *Die Another Day*, où l'agent 007 est torturé par des agents nord-coréens.

«Dans un communiqué diffusé par l'agence de presse officielle KCNA, le Secrétariat du comité pour la réunification pacifique de la patrie demande aux États-Unis de suspendre la projection du film, qualifié d'œuvre burlesque et sordide visant à diffamer et à insulter la nation coréenne». Le film, note le communiqué, «montre à l'évidence» que les États-Unis, «véritable Empire du Mal, [...] sont à l'origine de toutes les catastrophes et mésaventures endurées par la nation coréenne».

«Pour le régime communiste de *Pyongyang*, les Américains sont au cœur d'une société qui répand l'anormalité, la dégénération, la violence ainsi qu'une culture sexuelle corrompue et fin de siècle».

Voilà, le test est facile. Vous expliquez dans vos mots quelle est la différence entre un empire du mal et un axe du mal, et vous précisez en quoi consiste selon vous une culture sexuelle début de siècle. Si l'espace alloué est insuffisant, utilisez des feuilles à part.

Et pendant que vous y êtes, vous me rédigez un petit quelque chose sur les parents d'élèves de l'école Forest Hill de Coral Springs (Floride) qui ont exigé la semaine dernière le renvoi d'une institutrice de maternelle, Fabiola Mehu-Pelissier, qui avait laissé entendre aux enfants que le père Noël n'existe pas. (La direction de l'école a finalement refusé de la punir.) Angle d'attaque suggéré: imaginer ce qui se serait passé si, en pleins États, la dame avait enseigné que Dieu n'existe peut-être pas.

Et pour finir, vous produisez un essai à saveur anthropologique sur un phénomène très en vogue, aux USA encore: la mendicité électronique. Il s'agit de gens qui ouvrent des sites Internet où ils demandent simplement qu'on leur envoie de l'argent, comme ça, pour toutes sortes de raisons, ou même sans raison du tout. Le record est actuellement détenu par Karyn Bosnak, un ex-New-Yorkaise qui a été invitée à plusieurs talk-shows et qui prépare un livre sur sa vie (*www.savekaryn.com*). Bosnak, qui a recueilli plus de 13 000 \$US, est ainsi parvenue à... effacer ses dettes de carte de crédit, qui s'élevaient à 20 000 \$US.

Hé hé.

Selon mes sources surnaturellement informées, l'archevêque de Boston, le cardinal Law, a récemment démissionné de ses fonctions non pas en raison des scandales sexuels qui secouent l'Eglise catholique américaine, mais afin de pouvoir passer plus de temps avec sa petite famille.

Et pour faire un duo de fin d'année impayable, après le «Il n'est pas un crétin. Il est un de mes amis», de Jean Chrétien au sujet de George W. Bush, celui-ci contre-attaque. Cette semaine, à propos de son chien Barney, l'homme le plus puissant du monde a dit: «Il est le fils que je n'ai jamais eu.» Série égale 1-1.

jdion@ledevoir.com

La probable guerre contre l'Irak

Le Rubicon a-t-il été franchi?

Le Conseil de sécurité rencontrera Hans Blix vers le 10 janvier

En déclarant Bagdad en «violation patente» de la résolution de l'ONU pour sa déclaration d'armements truffée «de trous et de carences», le secrétaire d'État américain a rendu du plus probable une intervention militaire. Le Conseil de sécurité se réunira de nouveau début janvier 2003.

CORINE LESNES
LE MONDE

New York — Deux événements ont marqué la journée du jeudi 19 décembre aux Nations unies, sans que l'on puisse savoir si le «Rubicon avait été franchi», comme le dit un diplomate. Le premier a été l'emploi du terme *material breach* dans l'enceinte de la salle de consultations du Conseil de sécurité. Cette expression, que l'on traduit en français par le terme de violation patente, avait fait l'objet de discussions acharnées pendant la discussion sur la résolution sur l'Irak votée le 8 novembre. Elle peut déclencher la guerre, dans la jurisprudence onusienne, lorsqu'elle est employée dans le contexte d'une résolution placée sous le chapitre VII de la Charte, qui autorise le recours à la force contre un État membre de l'organisation.

«Material breach» est arrivé dans la voix de l'ambassadeur américain sans crier gare, ou presque. «C'est venu au milieu de quelque chose et ça n'a été suivi par rien», raconte un expert. Depuis le début de la semaine, l'ONU changeait d'avis tous les jours sur la tonalité que prendrait la réaction américaine au contenu de la déclaration irakienne d'armements.

Deux logiques

Lundi, on annonçait «un coup de tonnerre» en provenance de Washington. Le lendemain, retour au calme: il n'y aurait rien de si bruyant. Jeudi, le *New York Times* croyait pouvoir enfin affirmer que le débat était tranché dans l'équipe Bush. Il n'y aurait pas de violation patente. Une nouvelle formule avait été trouvée, moins chargée de sens: l'«omission patente».

Devant le Conseil, l'ambassadeur américain John Negroponte a effectivement repris ce terme, mais pour ajouter aussitôt que, de l'avis de son pays, ces omissions constituaient «une autre violation patente» venant s'ajouter à celles qui sont reprochées à l'Irak depuis 1991 et qui sont mentionnées dans la résolution 1441. «Tout le monde a piqué du nez», dit un expert. Certains diplomates, prévoyants, avaient en poche plusieurs discours de réponse. «C'est extraordinaire, remarquait l'un d'eux, à quel point les débats à Washington sont tranchés au tout dernier moment.»

Le mot fatidique prononcé, l'ambassadeur américain a poursuivi son discours en indiquant que les États-Unis soutenaient entièrement les inspecteurs. Il n'a pas demandé de réunion du Conseil de sécurité pour examiner la violation patente qu'il venait d'annoncer, ce qui aurait été l'étape suivante prévue par la résolution 1441. Il a simplement proposé un rendez-vous avancé du Conseil avec M. Blix, vers le 9 ou le 10 janvier, soit deux semaines avant ce qui était censé être la prochaine échéance: le rapport de la mission d'inspection prévu deux mois après le début des inspections, soit le 27 janvier. «Les Américains ont tenu un discours radical à l'égard de l'Irak, mais ils n'ont pas demandé au Conseil de se prononcer», notait un ambassadeur latino-américain. Ils n'ont pas pour l'instant mis le Conseil le dos au mur.

Dans la poche de personne

Ce «material breach» sans conséquences immédiates a plongé dans la perplexité les diplomates. Un œil sur le déploiement militaire dans le Golfe, l'autre sur celui des inspecteurs en Irak, ils se demandent combien de temps les deux logiques pourront co-exister. «Ce n'était pas une déclaration de guerre, mais ça ne va pas non plus vers la paix, résumait l'un d'entre eux. On a l'impression d'un bouillon qu'on est en train de visser, de visser...»

L'autre événement de la journée a eu un retentissement moindre. Mais pour la première fois, le chef de la Commission de contrôle, de vérification et d'inspection (UNMOVIC), Hans Blix, a donné son avis sur la déclaration de Bagdad. Dans la crise irakienne à l'ONU, Hans Blix a fini par incarner le juste milieu, l'expert qui ne s'intéresse qu'aux faits, l'homme qui, à 74 ans, piqué par les attaques lancées contre lui par les faucons de Washington, a lancé un



Un Irakien est passé devant une affiche du président Saddam Hussein, hier, après la prière à Bagdad.

jour: «Nous ne sommes peut-être pas les plus brillants, mais nous ne sommes dans la poche de personne!»

Mais lisant la déclaration irakienne, Hans Blix a fait, jeudi, le même constat que les Américains. Il a dit lui aussi que l'Irak avait «manqué une occasion». Il n'a pas fermé la porte à d'éventuels compléments d'information, qui pourraient venir «oralement» des Irakiens. Mais, a-t-il résumé, «l'impression générale qui se dégage de la déclaration est qu'il n'y a pas beaucoup de nouvelles informations significatives».

La partie qui couvre le secteur biologique est une «version réorganisée» de celle de septembre 1997, a-t-il dit. Celle sur les armes chimiques reprend une version antérieure, de 1996. Les questions pendantes

n'ont pas été résolues, a ajouté M. Blix. Le directeur de l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA), M. Baradei, a été tout aussi clair: «L'Irak doit se présenter avec de nouvelles informations.»

Le même constat d'insuffisance a été fait par le Royaume-Uni et la France. Le consensus n'a été troublé que par l'ambassadeur russe, qui a demandé une nouvelle fois «aux pays qui en ont» de fournir les preuves contre l'Irak. Le représentant syrien, de son côté, a observé une sorte de grève pour protester contre le fait que seuls les cinq membres permanents avaient eu droit à la déclaration irakienne non expurgée, une «violation flagrante», a-t-il dit, de la résolution 1441.

CORÉE

SUITE DE LA PAGE B 1

mi-décembre, a annoncé qu'il allait remettre en service sa centrale nucléaire à l'eau lourde, capable de produire du plutonium à usage militaire.

Le 17 novembre, la radio nord-coréenne est allée jusqu'à affirmer que le pays possédait déjà des bombes nucléaires. Trois jours plus tard, la CIA réaffirmait être elle-même de cet avis, ajoutant que les Nord-Coréens avaient la capacité d'en produire plusieurs autres.

Le 18 décembre, les États-Unis et le Japon ont enjoint au régime de *Pyongyang* d'abandonner immédiatement et de façon vérifiable son programme d'armements nucléaires. La déclaration faisait état de la volonté commune de résoudre la crise de façon pacifique tout en menaçant *Pyongyang* des «conséquences les plus graves» si jamais il utilisait des armes de destruction massive. En même temps, les deux pays ont demandé à la Corée du Nord de cesser tout essai, toute exportation et tout déploiement de missiles.

Jeudi, l'électorat sud-coréen a été presque divisé en deux. D'un côté, les partisans de Roh Moo-hyun, qui veut poursuivre coûte que coûte la politique de l'«embellie» à l'égard de la Corée du Nord, attitude qui avait valu à Kim Dae-jung le prix Nobel de la paix en l'an 2000. De l'autre, les partisans de Lee Hoi-chang, qui prônait plutôt une attitude de prudence, voire de méfiance, à l'endroit du régime communiste.

Les jeunes Sud-Coréens, qui n'ont pas connu la guerre de Corée (1950-1953) et qui ont grandi dans un contexte de croissance économique et de démocratisation, sont plus nationalistes que leurs aînés, plus confiants dans l'avenir de leur pays. On dit sou-

Les États-Unis ont réagi avec prudence à l'élection de Roh Moo-hyun

vent que la tenue du dernier championnat du monde de soccer en sol coréen a renforcé ce sentiment. Par ailleurs, la Corée du Sud est l'un des pays de l'OCDE où le taux de chômage est le plus élevé chez les jeunes diplômés. Cependant, plutôt que de diriger leur mécontentement vers le parti au pouvoir, ceux-ci semblent faire confiance à leur nouveau leader pour mener à bien les réformes qui s'imposent.

À l'inverse, la génération de ceux qui ont vécu la guerre de Corée tend à se montrer reconnaissante envers les 37 000 militaires américains stationnés sur leur territoire et suspicieuse à l'endroit du régime communiste du Nord. Ces électeurs ont voté majoritairement pour Lee, qui est partisan d'une attitude de grande fermeté face à la Corée du Nord tant que celle-ci n'aura pas définitivement abandonné ses programmes militaires menaçants.

«Cette élection reflète définitivement le fossé entre les générations», note Yunshik Chang, d'origine coréenne et professeur de sociologie à l'université de la Colombie-Britannique. «À 56 ans, Roh sera le plus jeune président de l'histoire du pays. Ce sont surtout les électeurs dans la vingtaine et dans la trentaine qui ont voté pour lui.»

Ce qui fait surtout de Roh l'homme du renouveau, c'est qu'il n'est pas un homme de réseau, dans une société très réseautée, fait remarquer cet universitaire.

Outre la question de poursuivre ou non la politique de l'«embellie», des enjeux de politique économique ont été débattus au cours de la campagne électorale. Les réformes proposées par le candidat défait s'inspiraient du néolibéralisme et allaient dans le sens du «moins d'État». Roh proposait plutôt de

s'attaquer à l'opacité des conglomérats d'affaires tout en maintenant le rôle de l'État.

Le nouveau président devra trouver un équilibre entre la volonté de sa base électorale d'afficher plus d'indépendance par rapport à Washington et le risque de laisser à la Chine et au Japon le soin de discuter avec les États-Unis de l'attitude à adopter face à la Corée du Nord.

Rappelons que le sentiment antiaméricain, qui n'a jamais complètement disparu en Corée du Sud, a été alimenté par l'acquiescement récent par des tribunaux militaires américains de deux GI dont le véhicule blindé avait accidentellement tué deux adolescentes sud-coréennes. Les deux candidats ont dû tenir compte de ce sentiment. Lee Hoi-chang a paru trop conciliant envers les Américains. Sitôt élu, Roh Moo-hyun a dit vouloir instaurer une politique «plus égalitaire» avec Washington, ce qui pourrait aller jusqu'à une renégociation des accords militaires entre les deux pays.

Les États-Unis ont réagi avec prudence à la nouvelle de l'élection de Roh Moo-hyun. Le président Bush a présenté ses «chaleureuses félicitations» à son nouvel homologue sud-coréen, qu'il rencontrera bientôt.

Même s'ils n'ont pas les mêmes idées sur la façon de faire face au troisième pôle de l'«axe du mal», les États-Unis ne sont pas fondamentalement hostiles à tout dialogue avec *Pyongyang*.

Il reste que la menace nucléaire et le surarmement nord-coréen préoccupent les stratèges de Washington. «L'annonce cette semaine de la première phase du déploiement de la défense antimissiles américaine n'est certainement pas sans rapport avec les gestes faits par la Corée du Nord», soutient le professeur Julian Schofield, spécialiste de la sécurité internationale à l'université McGill.

PERSPECTIVES



Les libéraux ont applaudi Jean Chrétien après le vote sur le protocole de Kyoto.

PRESSE CANADIENNE

Une année en dents de scie à Ottawa

La tête ailleurs

Les plans du premier ministre ont été contrecarrés par le départ de Paul Martin du cabinet

MANON CORNELLIER
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Jean Chrétien croyait avoir trouvé la solution pour relancer son troisième mandat et mettre fin aux accusations d'inertie. Son équipe passerait l'été à revoir ses priorités et à pondre un discours du Trône musclé. Discours du Trône il y a eu, mais il avait une saveur de testament.

Rien n'a fonctionné comme prévu. Le départ de Paul Martin du cabinet a déclenché une rébellion au sein du caucus qui a forcé le premier ministre à lever le drapeau blanc. Devant son caucus réuni à Saguenay à la fin août, il a annoncé qu'il prendrait sa retraite en février 2004 et que le vote de confiance prévu pour février 2003, vote qu'il était destiné à perdre, n'était plus nécessaire.

La nouvelle a aussitôt fait oublier le discours qu'il avait fait la veille pour exposer son plan d'action des deux prochaines années. Le discours du Trône l'a largement repris mais les libéraux avaient la tête ailleurs. La campagne au leadership venait vraiment de commencer.

De distraction, elle est devenue l'élément central du théâtre politique fédéral cet automne. Chaque débat était prétexte à une nouvelle scène de cette pièce qui paraît sans fin, tant la date de la retraite de Jean Chrétien est loin. La ratification du protocole de Kyoto, l'avenir du système de santé et les suites à donner au rapport Romanow, les règles d'éthique, la procédure parlementaire, le budget de la Défense, le gouffre financier du programme des armes à feu, tous y ont goûté.

Quand ce n'était pas Paul Martin qui faisait sentir sa présence au moyen d'un discours ou de ses supporters, c'était Allan Rock, Sheila Copps, Herb Dhaliwal ou John Manley qui cherchait à se faire valoir en critiquant l'ancien ministre des Finances, en se démarquant de la position du gouvernement ou en faisant la leçon à ses collègues.

Maigre menu

Au début de la session parlementaire, on a cru que le premier ministre aurait droit à un répit. Celui-ci fut de courte durée. En fait, le gouvernement a semblé perdre son élan dès les premiers jours. A cause, d'abord, d'un scandale. Trois jours à peine après la présentation du discours du Trône, un des plus fidèles supporters de Jean Chrétien, le solliciteur gé-

ral Lawrence MacAulay, était accusé de favoritisme et de patronage dans l'attribution de contrats à l'Île-du-Prince-Édouard.

Comme à son habitude, le premier ministre a défendu son ami, bec et ongles sortis. Rien à faire. Certains députés libéraux se permettaient même de critiquer l'attitude de leur chef, le premier en liste, l'ancien ministre de la Défense Art Eggleton. Ce dernier répétait partout qu'il avait été évincé pour moins que ça et disait que son chef faisait preuve de partialité à l'endroit d'un de ses fidèles. Après trois semaines d'attaques, Lawrence MacAulay a remis sa démission et Jean Chrétien a dû se résigner à l'accepter.

Paul Martin,
Allan Rock,
Sheila
Copps, Herb
Dhaliwal et
John Manley
ont tenu
Jean
Chrétien
occupé

L'opposition n'en démordait pas, d'autant plus qu'elle n'avait rien d'autre à se mettre sous la dent. Le menu parlementaire est resté tellement maigre pendant des semaines qu'on se demandait pourquoi le gouvernement s'était donné la peine d'écrire un discours du Trône.

Au cours des deux premières semaines de session, 13 projets de loi ont été présentés mais 11 d'entre eux étaient des copies conformes ou à peine modifiées de projets de loi morts au feuillet au moment de la prorogation du Parlement en juin. La semaine suivante, un seul vrai nouveau projet a été déposé avant que ne commencent trois semaines de complète disette. Il a fallu attendre les deux dernières semaines de session pour voir cinq projets de loi vraiment neufs, et encore. Un d'entre eux était une demande de crédits.

Aux mains de l'opposition

Pour occuper la Chambre, le gouvernement a tenu des débats exploratoires et a épuisé les journées réservées à l'opposition. Cette dernière en a profité pour embarrasser le gouvernement. C'est à l'une de ces occasions que Jean Chrétien a eu droit à l'avertissement le plus sérieux de ses députés et à une idée de l'influence maintenant incontournable de Paul Martin. L'Alliance canadienne savait que plusieurs libéraux souhaitaient élire les présidents de comité au lieu de laisser ce pouvoir au premier ministre. Elle savait surtout que Paul Martin ne pouvait s'y opposer après un discours prononcé à Toronto sur la réforme parlementaire. Les alliés ont forcé un vote. Le premier ministre a refusé de bouger et 56 députés, dont Paul Martin, ont joint leur voix à celles de l'opposition, infligeant pour la première fois une défaite à Jean Chrétien.

Malgré ses 169 députés, il paraissait sou-

dainement à la tête d'un gouvernement minoritaire. Le message des députés ne pouvait être plus direct. Pour nombre d'entre eux, la discipline de parti était maintenant à géométrie variable.

Ils en avaient donné un avant-goût, en privé, lors de la préparation du projet de loi sur le commissaire à l'éthique. Jean Chrétien, qui avait toujours refusé d'en faire un agent du Parlement, malgré une promesse en ce sens faite en 1993, a dû céder sous la pression. Puis, juste avant la fin de la session, il a reculé de nouveau, cette fois sur le financement des partis politiques, la majorité de ses députés refusant de voir interdire les dons des entreprises et des syndicats.

On peut comprendre alors l'inquiétude provoquée par Paul Martin lorsque celui-ci a critiqué l'empressement du gouvernement à ratifier Kyoto. Il n'était plus question de procédure parlementaire mais d'un dossier majeur, de portée internationale et cher au premier ministre. Après les débats houleux et la campagne vigoureuse de l'Alberta et des grandes industries, il n'était pas question de risquer une nouvelle défaite. Le vote en serait un de confiance. Paul Martin a nuancé sa position et le gouvernement a eu gain de cause.

Si l'année s'était terminée sur cette note, Jean Chrétien aurait pu souffler, mais il a encaissé d'autres coups qui ont laissé des marques, comme le départ de sa fidèle directrice des communications, Françoise Ducros, à la fin novembre. Elle a démissionné après avoir qualifié le président américain George W. Bush de crétin («moron») lors d'une conversation avec un journaliste en marge du sommet de l'OTAN, à Prague. Le commentaire a fait le tour de la planète et a soulevé un tollé à Ottawa, donnant des munitions à l'opposition qui accuse Jean Chrétien depuis des mois d'avoir de mauvaises relations avec l'administration américaine.

Le pire...

Mais la pire tuile est tombée le 3 décembre sous la forme d'un rapport dévastateur de la vérificatrice générale, Sheila Fraser. En révélant que le coût du programme d'enregistrement des armes à feu pouvait être de 500 fois supérieur à celui annoncé au départ, elle venait de battre en brèche encore une fois l'image de bon gestionnaire des libéraux. L'évocation d'une facture potentielle d'un milliard de dollars a frappé l'imagination et le caucus a protesté. Au point où le gouvernement a dû retirer une demande de fonds supplémentaires de 72 millions, un geste sans précédent pour un gouvernement majoritaire. Pendant ce temps, Allan Rock, le père du programme, se défendait en attaquant Paul Martin.

Le seul dossier où M. Chrétien semble avoir encore le plein contrôle est celui de la santé et des suites à donner au rapport Romanow. Allan Rock a bien tenté de se démarquer, mais il s'est vite fait ramener à l'ordre. Il y a des limites à vouloir se mettre en valeur, a fait comprendre le premier ministre.

Il est encore le patron, s'est-il d'ailleurs plu à répéter durant ses entrevues de fin d'année. Il a rappelé qu'il détient toujours les pouvoirs associés à son poste, et ce, jusqu'à son départ. Mais il a passé les derniers mois à en voir les limites et les prochains ne seront pas plus faciles.

Malgré cela, les partis d'opposition n'arrivent toujours pas à vraiment entamer l'avance des libéraux. Le Bloc est pourtant toujours aussi studieux. L'Alliance a repris son erre d'aller avec un chef sérieux et une équipe de nouveau unie.

Le NPD est en campagne au leadership et l'échéance approche: le successeur d'Alexa McDonough doit être choisi le 25 janvier. Les conservateurs doivent aussi choisir un nouveau chef à la fin mai. Rien n'y fait.

Les derniers sondages parus début décembre montrent que les libéraux récoltent toujours plus de 40 % des appuis. Les autres partis demeurent toutefois des forces régionales. Le Bloc l'a démontré en remportant les deux élections partielles du 9 décembre. Il reste à voir si cela fera une différence advenant un ras-le-bol des citoyens face à un gouvernement déchiré.



Michel David

Désolé, François

On se demande ce que François Legault pourra bien proposer, le mois prochain, lors de la «journée de la Santé». Pour l'heure, il a d'autres chats à fouetter, mais le premier ministre Landry vient de lui tirer le tapis sous les pieds en excluant catégoriquement toute augmentation d'impôt ou de taxe.

Lorsqu'il a rendu public son plan d'action, le mois dernier, M. Legault a clairement laissé entendre qu'à défaut de corriger rapidement le déséquilibre fiscal entre Ottawa et les provinces, la croissance vertigineuse des coûts du système de santé rendrait inévitable un alourdissement du fardeau imposé aux contribuables québécois. Pour l'année financière qui commencera le 1^{er} avril 2003, il évaluait l'écart entre les revenus et les dépenses prévisibles à plus de deux milliards. En 2007, cet écart serait de 3,7 milliards et atteindrait les 14 milliards en 2020.

Il y a deux ans, M. Legault avait menacé de démissionner s'il n'obtenait pas les 400 millions qui lui manquaient pour honorer les «contrats de performance» qu'il avait signés avec les universités. Lucien Bouchard avait même dû écourter son voyage en Chine pour régler la chicane qui avait éclaté au sein du conseil des ministres.

Même avec la meilleure volonté du monde, aucun réaménagement budgétaire ne saurait cependant permettre de réorienter vers le réseau de la santé les sommes évoquées par M. Legault. Aussi, une augmentation aussi substantielle des transferts fédéraux à des conditions acceptables demeure très hypothétique.

Pour s'avancer comme il l'a fait, M. Legault croyait vraisemblablement avoir le feu vert de M. Landry et de la ministre des Finances, Pauline Marois. Le 6 décembre dernier, à l'occasion de la présentation de la synthèse des opérations financières au 30 septembre, Mme Marois avait elle-même ouvert la porte à une hausse de la TVQ. Deux jours plus tard, invité à commenter, M. Landry n'avait rien infirmé.

M. Legault a dû avaler de travers mercredi quand le premier ministre a profité de son bilan de fin de session pour déclarer tout de go, avant même qu'on ne lui pose la question, que toute augmentation d'impôt ou de taxe est exclue.

A l'entendre, Mme Marois avait simplement évoqué un «schéma théorique». Elle était même très triste de l'interprétation qu'on avait faite de ses propos. Imaginez, cette pauvre Mme Marois souffrait en silence depuis deux semaines! D'habitude, elle est nettement plus anxieuse de dissiper les malentendus de ce genre. Connaissant l'amitié qui l'unit depuis la course à la succession de M. Bouchard, voir son collègue de la Santé se retrouver dans une situation aussi embarrassante doit la chagriner au plus haut point. Désolée, François!

Les changements de cap de M. Landry sont assez déconcertants ces jours-ci. Il y a moins d'un an, il a doté le Québec d'un des conseils des ministres les plus gros de toute son histoire, et voilà qu'il trouve «éblouissante» la suggestion de son président du Conseil du trésor, Joseph Facal, qui propose maintenant une miniaturisation du cabinet.

Quand on pense à tout ce qu'il a pu dire de ces mécréants du PLQ ou de l'ADQ, qui voulaient mettre l'État au régime, sinon l'affamer... Même M. Facal s'indignait lorsque Jean Charest déclarait qu'il entendait profiter de l'attrition pour réduire la taille de la fonction publique. C'était plutôt l'occasion de faire de la place aux jeunes, disait-il.

Après le coup de barre à gauche, symbolisé par la loi sur la lutte contre la pauvreté et la nouvelle loi sur les normes de travail, qui a permis au PQ de renouer avec sa clientèle progressiste naturelle, cette opération de recentrage vise clairement la clientèle molle de l'ADQ, dont le dernier sondage CROP, réalisé entre le 10 et le 18 décembre, prétend illustrer la fragilité.

«L'ADQ en chute libre», titrait *La Presse* hier. Selon CROP, le parti de Mario Dumont serait maintenant troisième avec 31 % des intentions de vote, derrière le PLQ (34 %) et le PQ (33 %). Un résultat d'autant plus étonnant que le taux de satisfaction à l'endroit du gouvernement n'a pas bougé. Chez les francophones, le PQ serait en avance avec 39 %, devant l'ADQ (35 %) et le PLQ (25 %). De l'aveu même de M. Landry, les sondages internes du PQ ne sont pas aussi optimistes.

On aurait aussi bien pu titrer: «Les indécis reprennent du poil de la bête». En hausse de dix points, ce qui correspond largement à la baisse de l'ADQ (huit points), ils représentaient 25 % des personnes interrogées. C'est beaucoup. A titre de comparaison, le dernier sondage de Léger Marketing, réalisé une semaine plus tôt (du 4 au 9 décembre), plaçait l'ADQ en tête chez les francophones avec 37 %, devant le PQ (33 %) et le PLQ (28 %), mais il y avait 15 % d'indécis.

Le sociologue-sondeur Pierre Drouilly soulignait dernièrement que d'un sondage à l'autre, l'appui à l'ADQ monte ou descend en proportion inverse des indécis ou des discrets. Selon lui, ce phénomène illustre moins un changement réel d'opinion que des différences d'ordre méthodologique entre les maisons de sondage ou encore des aléas de terrain que les sondeurs peuvent rencontrer.

Quoi qu'il en soit, le problème de M. Legault demeure entier. Encore cette semaine, il accusait les libéraux de n'avoir prévu que des miettes pour la santé dans leur propre plan d'action. S'il n'est plus question d'augmenter les impôts, il devra lui aussi se contenter des miettes.

A Ottawa, on doit bien rigoler. La situation n'est sûrement pas si dramatique puisque M. Landry ne voit pas la nécessité d'augmenter les impôts. Mieux encore, le PLQ prétend remettre le réseau de la santé sur pied tout en les diminuant. Et dire que ces gens-là se plaignent d'un déséquilibre fiscal!

mdavid@ledevoir.com



PRESSE CANADIENNE

Malgré les difficultés de Jean Chrétien, les partis d'opposition n'arrivent pas à entamer son avance dans les sondages.

É D I T O R I A L

De l'eau
dans son vin

Jeudi, le ministre de la Santé, François Legault, menaçait les médecins spécialistes d'une loi spéciale, la seconde cette année, s'ils ne mettaient pas fin rapidement à leurs moyens de pression. Hier, le ministre avait adouci le ton, mais maintenant sa demande. De leur côté, les spécialistes sont à ce point survoltés qu'ils risquent de ne plus pouvoir prendre toute la mesure de leurs gestes. Avant de sortir les bazookas, les deux parties doivent retrouver leur calme, leur rationalité et retourner à la table des négociations.

Le conflit qui oppose les médecins spécialistes au gouvernement du Québec entre dans une phase critique dont les protagonistes eux-mêmes, les médecins surtout, semblent sous-estimer les conséquences pour l'avenir, tant immédiat que lointain. En menaçant les médecins d'une loi spéciale, jeudi dernier, le ministre Legault a envenimé une situation déjà tendue. Les médecins spécialistes, quant à eux, arrivent à un seuil de mobilisation passé lequel il deviendra impossible de revenir en arrière. Cette semaine, par exemple, l'assemblée des délégués a rejeté du revers de la main une entente de médiation conclue avec le gouvernement et dont l'idée provenait pourtant de leurs propres représentants. Voilà qui est de très mauvais augure, y compris pour les médecins entre eux.

Selon le président du syndicat des médecins, le Dr Yves Dugré, un communiqué «trionphaliste» du ministère publié au lendemain de l'adoption de la loi 142, qui impose des amendes aux médecins qui ne respectent pas les futurs plans de répartition régionaux, aurait mis le feu aux poudres et conduit les délégués de la fédération réunis en assemblée à durcir le ton. Dans les heures qui ont



Jean-Robert Sansfaçon

suivi, on a pu constater un durcissement de la situation dans certains hôpitaux, dont Maisonneuve-Rosemont. Le syndicat prétend que les moyens de pression se limitent à des mesures administratives, mais le Dr Dugré devra admettre que des milliers de radiographies ont été retardées, que des patients sont gardés à l'hôpital plus longtemps que nécessaire, ce qui accentue de débordement des urgences, et que les cliniques externes fonctionnent au ralenti.

En point de presse hier après-midi, le ministre Legault n'a pas réitéré la menace d'une loi spéciale, faisant plutôt appel au sens des responsabilités des médecins. Il les a implorés de respecter le code de déontologie de leur profession qui interdit les actions concertées toujours susceptibles d'affecter la santé des patients. Le Collège des médecins a rappelé ses membres à l'ordre au cours de la semaine, et il serait malheureux qu'il ait à intervenir directement auprès de médecins pour avoir fait passer leurs revendications avant leur profession.

Par ailleurs, la Fédération des médecins doit cesser d'ajouter continuellement de nouvelles demandes à un dossier déjà lourd. L'été dernier, on a commencé par exiger le retrait de la loi spéciale adoptée en juin comme préalable à la négociation, puis le retrait du projet de contrats d'embauche par établissement, ensuite on a refusé le prolongement de la convention pour exiger un contrat de trois ans, puis ce fut au tour du retrait de la loi 142 de devenir préalable, et, ensuite on a demandé la médiation pour la refuser aussitôt obtenue et la remplacer par l'arbitrage exécutoire, et voilà qu'on vient d'ajouter la création d'un comité de vigilance qui aurait pour tâche de vérifier les conditions de pratique dans les hôpitaux. Ouf! Cela fait beaucoup pour un groupe qui revendique du même souffle 700 millions d'augmentations de toutes sortes alors que le gouvernement peut difficilement dépasser 150 à 175 millions sans être accusé d'avoir cédé la banque.

L'escalade des moyens de pression et des invectives d'un côté, des menaces de l'autre, doit absolument s'arrêter. Avec l'appui indéfectible du conseil des ministres et du premier ministre lui-même, le ministre Legault doit tenir solidement les guides de la négociation et trouver une solution négociée au conflit.

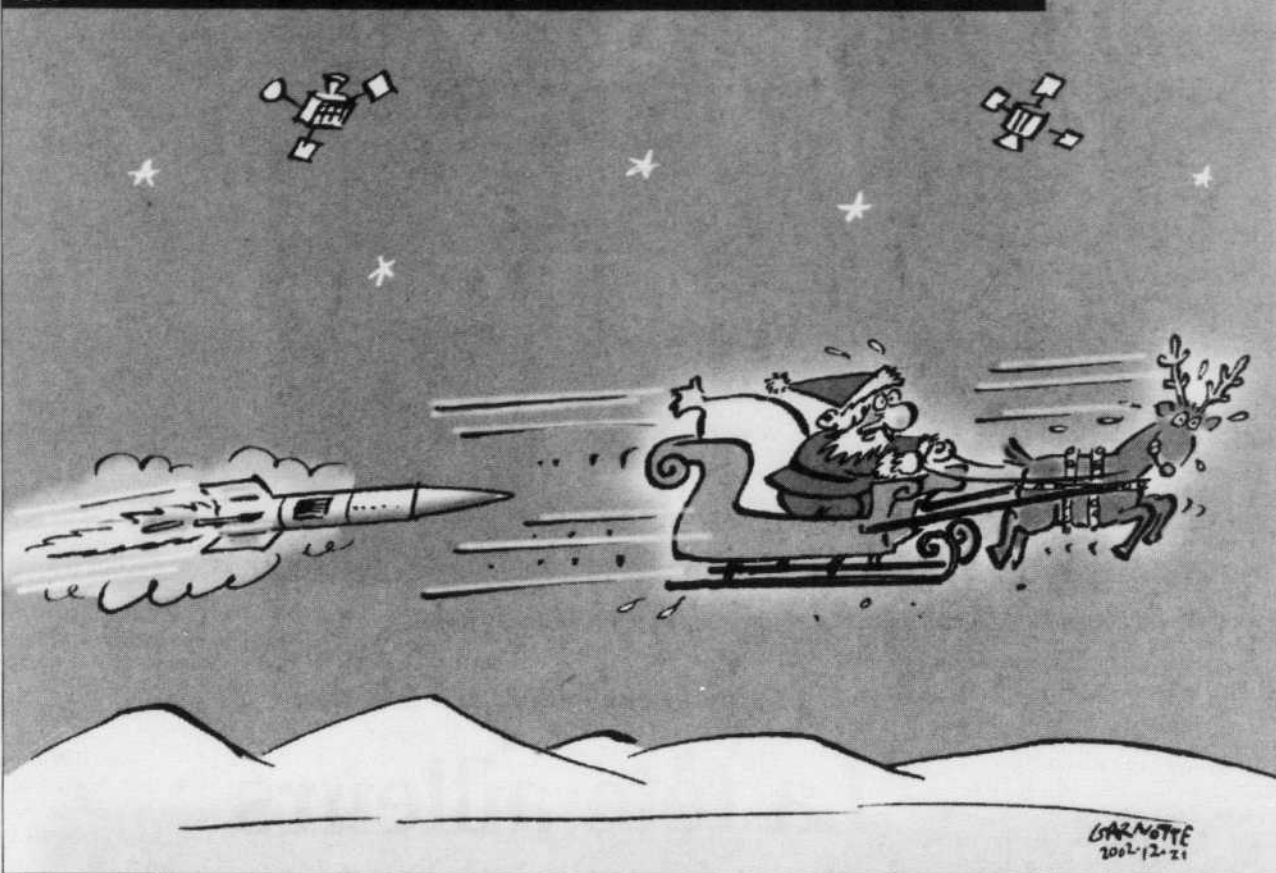
Quant aux médecins, ils savent trop bien que le gouvernement n'a pas les moyens d'ajouter des centaines de millions à leur rémunération actuelle. En revanche, ils savent aussi qu'ils n'ont pas eu depuis longtemps un ministre aussi bien placé pour améliorer l'état du réseau dont dépendent leurs propres conditions d'exercice de la profession. S'ils ne le comprennent pas et adoptent collectivement un comportement qui équivaudrait à franchir le seuil de non-retour comme leur attitude des derniers jours le fait craindre, le risque est considérable qu'ils aient eux-mêmes à en payer le prix à court ou à moyen terme, ce que soit en s'aliénant la sympathie du public ou en s'entre-déchirant, sans pour autant y gagner beaucoup plus en argent. Plus la barre est haute, plus la chute est douloureuse, une vérité que les infirmières ont expérimenté il n'y a pas si longtemps.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

BUSH ORDONNE LE DÉPLOIEMENT D'UN BOULIER ANTIMISSILE...



L E T T R E S

M. Facal
et le droit à l'insulte

En humiliant Bernard Landry, la seule personne politique vivante au Québec qui a atteint la stature d'un homme d'Etat, le groupe parlementaire péquiste a fait preuve d'une médiocrité et d'un mauvais jugement qui dépassent l'entendement. Quant à M. Facal, lorsqu'il aura rendu à la cause souverainiste le dixième des services que de «vieux» militants ont pu rendre à la cause de l'indépendance, il aura peut-être droit à un laissez-passer pour l'insulte, le mépris et la dérision.

Yves Michaud
Montréal, le 20 décembre 2002

Autisme: c'est la faute
du fédéral

Au premier ministre du Québec, En écoutant vos réponses aux questions du chef de l'opposition lors de la période des questions du 10 décembre, je croyais entendre une parodie. Il y a quelques années, un humoriste qui imitait le premier ministre du Québec répondait à toutes les questions par: «C'est la faute du fédéral.» Lorsque j'ai écouté vos réponses lors du débat sur l'autisme, je n'en ai pas cru mes oreilles. A ma très grande déception, cet humoriste avait raison.

Le financement d'un niveau de service adéquat pour assurer le développement des enfants autistes n'a rien à voir avec le déséquilibre fiscal. C'est une question d'équité et de justice sociale. Une société moderne doit assurer une chance égale à tous. C'est un choix que le Québec a fait lors de la Révolution tranquille. Des provinces plus pauvres que le Québec, comme Terre-Neuve-et-Labrador et l'Île-du-Prince-Édouard, ont mis en place des services adéquats pour les enfants

autistes sur une base universelle et gratuite.

Votre gouvernement reconnaît que les services sont inadéquats et que l'intégrité intellectuelle et sociale de nos enfants est compromise en l'absence de traitements adéquats. L'effort financier requis pour régler cette situation est minime. Votre gouvernement a lui-même chiffré les besoins financiers à 40 millions. Sur un budget de 53 milliards, ce n'est qu'une goutte d'eau. Je trouve totalement inacceptable que vous preniez nos enfants en otage dans vos disputes avec le gouvernement fédéral. En tant que premier ministre, vous avez l'obligation de traiter équitablement tous vos concitoyens. Vous avez le devoir de faire cesser la discrimination que subissent nos enfants. Aucun bon père (ou grand-père) de famille ne refuserait de dépenser 40 \$ sur un revenu annuel (net après impôt) de 53 000 \$ pour assurer des chances égales à un de ses enfants en difficulté. Il est temps que vous agissiez vous aussi en bon père de famille pour qu'on en finisse avec cette injustice.

Jean-Marie Berthelot
Père d'un enfant autiste de dix ans
Hull, le 14 décembre 2002

Je vous en supplie,
aidez-nous!

Mon mari doit subir une laryngectomie le lundi 23 décembre à l'hôpital Notre-Dame. Il a un cancer au larynx.

Son médecin a communiqué avec lui jeudi pour l'obliger à aller encombrer l'urgence de l'hôpital Notre-Dame à partir d'hier matin, 20 décembre, pour trois jours, c'est-à-dire jusqu'à demain.

A cette condition, il sera peut-être opéré lundi. C'est du chantage!

Les médecins se servent de personnes vulnérables, malades, pour impressionner le gouvernement. C'est de la torture physique et mentale.

Dois-je appeler Amnesty internationale pour révéler qu'au Québec, il y a de la torture?

Ce qui lui arrive est déjà assez affreux sans qu'il soit pris en otage de cette façon.

Mireille Dumouchel
Le 20 décembre 2002

Décrochage

Très impressionné par l'article de Marie-Isabelle Thoun-Savard, qui a décroché volontairement avant d'obtenir son diplôme collégial. Après lecture de son article, je dois aussi féliciter le cégep qui a lui a fourni l'occasion de développer une telle intelligence.

Je n'ai ni son talent ni son courage et en compensation, j'ai accumulé presque trente années de scolarisation au Québec, en Ontario et en Europe. De plus, j'ai enseigné pendant presque trente autres années, dans des institutions militaires et dans des collèges. Ce qui m'a manqué et me manque encore, c'est la docte ignorance dont Nicolas de Cues a fait un de ses thèmes préférés.

Comme l'existence et la vie, l'éducation est relation en acte et en puissance. Ce n'est pas l'école, mais qui on a rencontré et connu à l'école et en dehors de l'école qui compte en éducation. Il s'agit de relations «Je» et «Tu», que Martin Buber explique avec un immense talent.

Marie-Isabelle a «commis un acte». Donc, elle ne l'a pas subi. Je suis porté à associer cette prise de position avec ce que fait dire Sophocle à son Oedipe-roi: «Mes actes, je les ai subis, je ne les ai pas commis. J'ai connu de malheurs qui ne se disent pas». Marie-Isabelle s'est libérée en partant du subir et dépasse Sophocle qui ne s'est libéré que passé 70 ans.

Je souhaite à Marie-Isabelle de trouver d'autres occasions de mettre en valeur ses grandes qualités intellectuelles.

René-Marcel Sauvée
Laval, le 19 décembre 2002

REVUE DE PRESSE

La semaine du racisme et le fils héritier

Antoine Robitaille

Quelle semaine! En effet, elle a été marquée par d'inraisemblables déclarations racistes au Canada et aux États-Unis, suivies d'insupportables actes de contrition trempés de pleurnichage débile. Plusieurs chroniqueurs dans le ROC n'ont pas résisté à rapprocher les «mots doux» de David Ahenakew, ancien chef autochtone, qui a affirmé qu'Hitler avait bien fait de «griller» des juifs, et ceux du sénateur américain Trent Lott, qui a prétendu que si le reste des États-Unis avait voté, comme le Mississippi, pour le ségrégationniste Strom Thurmond en 1948, cela aurait évité bien des problèmes.

Selon Mark Steyn, du *National Post*, la différence saute aux yeux: l'auditoire de Lott a été plutôt silencieux après que le sénateur eut prononcé cette phrase, signifiant qu'on avait perçu «qu'une ligne avait été franchie». Le contraire s'est produit chez l'auditoire autochtone, qui a plutôt semblé appuyer «le sage aîné Ahenakew» dans sa sortie antisémite. Pas surprenant, dit Steyn, les autochtones ont l'habitude: leurs «parole pratiquent toujours la rhétorique enflammée». Un vice-chef, rapporte Steyn, a même reproché aux médias d'avoir insisté sur un moment de colère d'Ahenakew pour ensuite publier des propos «hors contexte». On se demande bien quel contexte pourrait nous faire saisir le sens profond des paroles d'Ahenakew.

Pour Steyn, ce dérapage d'un chef autochtone «a au moins l'avantage» de nous faire comprendre l'erreur qui aurait été commise par la Cour suprême du Canada, en avril 1999. Le plus haut tribunal avait alors intégré à la jurisprudence un nouveau principe selon lequel, lorsqu'on juge un criminel autochtone, il faut tenir compte des «circonstances particulières» dans lesquelles il a perpétré son acte afin de comprendre la différence. Commentaire ironique de Steyn: «C'est ça, et si M. Ahenakew avait effectivement «grillé» six millions de juifs, la Cour suprême du Canada aurait considéré le tribunal de Nuremberg comme

une atteinte aux droits autochtones. Elle aurait sans doute prétendu que ce crime n'aurait pu être jugé que dans un «cercle pénal» autochtone.»

D'autres chroniqueurs, comme Charles Adler du *Winnipeg Sun*, se demandent comment les leaders autochtones «peuvent dénoncer le racisme des Blancs tout en tolérant celui qui prospère dans leurs rangs». Selon Adler, si quiconque avait osé proposer «de griller» les autochtones parce qu'ils sont un trop lourd fardeau pour le reste de la société canadienne, cette personne «aurait instantanément été transformée en nourriture pour chiens».

Linda Williamson, dans le *Toronto Sun*, profitait hier de l'affaire Ahenakew pour dénoncer les politiques autochtones fédérales qui, selon elle, sont «l'exemple le plus flagrant de gaspillage, d'incompétence et d'erreurs du gouvernement», des politiques qui permettent à de petits potentats locaux de se reproduire.

Plusieurs chroniqueurs réclament qu'Ahenakew soit dépouillé de son titre de chevalier de l'Ordre du Canada, obtenu en 1978. Certains, comme Mark Steyn, se demandent même pourquoi il l'a obtenu, compte tenu de son parcours «médiocre». Chose certaine, il serait inacceptable qu'Ahenakew conserve son titre puisque, rappelle Steyn, l'Ordre du Canada est considéré comme étant «si illustre que le Globe and Mail propose d'en faire une sorte de collège électoral d'élite, de «cardinaux», habilité à élire notre chef d'État» après qu'on se sera débarrassé de la monarchie britannique.

Trudeau est mort, vive Trudeau. Il y avait cette semaine un petit côté dynastique, voire *Dynasty*, à l'article de une de la revue *Maclean's*, qui présentait un grand entretien avec Justin Trudeau. La pose du jeune homme, quelque peu artificielle, mettait en évidence les ressemblances physiques avec son père. Dans l'article, on faisait explicitement état de «ses pommettes saillantes» et de «sa voix nasillarde». Et on l'a photographié en train de faire une «pirouette» comme papa derrière Elisabeth II.

(En passant, mentionnons qu'il y a de quoi s'inquiéter d'une des conséquences politiques probables du clonage humain, dont les raeliens nous promettent la première expérience pour les prochaines semaines.

Imaginez simplement cette technique satisfaisant un des profonds désirs de la logique dynastique, c'est-à-dire la volonté irrésistible du peuple de retrouver un leader disparu. Après tout, c'est ce sentiment qui, en Inde, a porté des Gandhi au pouvoir de mère en fils. C'est aussi l'esprit qui fit échouer en politique — dans tous les sens du terme... — presque tous les Kennedy d'Amérique. Reste qu'un frère ou un rejeton, c'est toujours une copie piratée. Imaginez lorsque le clonage nous permettra de retrouver l'homme à l'identique! Qui parie avec moi que le ROC portera un double de Trudeau au pouvoir, disons vers 2030? Aie!)

«Il nous hante toujours», écrivait le biographe de Trudeau, Stephen Clarkson. C'est particulièrement le cas pour le fils Justin qui, apprend-on dans l'article du *Maclean's*, se fait volontiers photographier appuyé sur le capot de la célèbre Mercedes de son père. Justin, note le journaliste, a frappé «un coup de circuit la première fois qu'il s'est présenté au bâton», c'est-à-dire au moment où il a prononcé l'éloge funèbre de son père. Depuis, on ne le lâche pas. Lui-même conjecture sur son éventuelle entrée en politique. Reste qu'il avoue ne pas tellement «lire les journaux ni écouter les nouvelles». Lucide, il s'inquiète des lourdes attentes qu'on aura à son endroit lorsqu'il plongera en politique. Il craint qu'on lui demande de recréer une période de l'histoire qui n'a jamais vraiment existé.

Le bilinguisme officiel? Tout cela est complètement dépassé, affirmait Dave Ryan dans le *Calgary Sun* hier. Les résultats du dernier recensement le démontrent de façon éclatante, insistait le chroniqueur. Statistique Canada a révélé la semaine dernière que le

nombre de Canadiens dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais croît sans cesse. «Cela ne devrait pas nous surprendre d'une société multiculturelle.

Notre surprise, ce devrait être la Loi sur les langues officielles, qui est complètement déphasée par rapport à notre réalité.» Pour illustrer ce fait, Dave Taylor raconte qu'un homme de Coderre (pas le ministre, la ville en Saskatchewan) n'a pas obtenu l'emploi qu'il sollicitait au bureau de poste local. Cet emploi, tout le monde autour de lui le lui destinait. Mais le type, au nom parlant, Kevin Marchessault, ne parlait pas le français (contrairement à ses ancêtres, sans doute). Or le

«nombre» de francophones, soit 33 % des habitants, justifie dans cette ville l'existence de services en français, et le poste affiché exigeait quelqu'un s'exprimant dans l'ancienne langue de Coderre. Voilà qui est absurde, dit Taylor, puisque tout le monde connaît l'anglais à Coderre et pouvait donc très bien communiquer avec Marchessault. Taylor y voit une preuve que la Loi sur les langues officielles n'est pas faite pour une société multiculturelle. «Pensons à toutes ces villes au pays où il serait avantageux que l'on offre des services dans ces langues qui ne sont pas officielles, comme le mandarin, le cri ou le blackfoot.» La solution? «Dans le domaine de la langue comme dans tous les autres, l'Alberta est à l'avant-garde», écrit-il avec un brin de chauvinisme. «Au lieu de forcer les Albertains à choisir une langue seconde donnée, le gouvernement a reconnu que dans un pays multiculturel et à une époque où l'économie est mondialisée, la maîtrise de plusieurs autres langues peut être utile.» Dès 2006, tout étudiant en Alberta apprendra la langue seconde de son choix parmi le français, l'arabe, l'allemand, l'hébreu, le mandarin, l'ukrainien, l'espagnol, le blackfoot et le cri. «Il est très dommage que le français décline par rapport aux autres langues au pays, mais il n'est pas moins dommage que des gens comme Marchessault soient punis par une loi qui ne reflète plus la réalité de la société canadienne.»

La presse



du Canada

IDÉES

Pour un antiaméricanisme nuancé

L'antiaméricanisme démagogique mais plus encore l'anti-anti-américanisme pourraient s'avérer être des ennemis plus sournois qu'al-Qaïda

DANIEL GAUDREAU

Avocat

Lors d'un récent trajet en taxi, le chauffeur m'a candidement exprimé son désarroi devant la politique étrangère américaine à l'endroit de l'Irak. Selon lui, «les Américains, nos frères, sont des assassins. Ils feraient la guerre pour des bananes». C'est là l'expression populaire d'un certain antiaméricanisme, une position à la mode qui suscite, tant dans les tavernes que dans les cercles universitaires, des débats passionnés et passionnants.

Le 5 décembre, le Pew Research Center de Washington dévoilait les résultats d'une vaste étude qui tendait à démontrer une croissance du désaccord populaire envers les États-Unis dans les 44 pays sondés. Le lendemain, *La Presse* publiait un commentaire de Marc Tremblay («Attend-on un Bali canadien?») qui décriait l'antiaméricanisme du gouvernement canadien. M. Tremblay proposait que nous nous purgions de ce populisme affligeant, qui serait une invitation au terrorisme islamiste.

L'antiaméricanisme en mène large. Non seulement il est contagieux, il serait aussi pernicieux. Au-delà de l'opportunité de rafistoler nos mesures de sécurité nationale, certains croient que les intérêts du Canada et de sa population seraient mieux servis à l'intérieur d'une alliance globale qui dépasserait les frontières régionales. C'est du moins l'opinion de Thomas Friedman, un influent chroniqueur du *New York Times*, qui est d'avis qu'une victoire contre le terrorisme passe par une collaboration globalisée et que les dirigeants américains, à l'instar des architectes du plan Marshall, devront persuader leurs alliés non seulement par l'étalement de leur puissance mais aussi par leur sagesse et leurs valeurs morales.

Le Canada, l'Europe et les autres nations ne doivent pas appuyer les États-Unis parce qu'ils ont les plus gros porte-avions mais parce qu'ils préconisent une vision humaniste et universelle, seule fondation d'une paix durable.

La visée de mon propos n'est pas stratégique mais sémantique; il cherche à distinguer les différentes formes d'antiaméricanisme, un terme qui, hélas, souffre de généralisation. Les États-Unis, son gouvernement, son peuple et l'idée de ce qu'est l'Amérique ne sont pas synonymes.

Repères tombés

Avec la chute du mur de Berlin et l'essor des libéralismes économiques et sociaux, plusieurs repères d'identification idéologique sont tombés. Aujourd'hui, il n'y a plus ni Est ni Ouest, alors que la gauche et la droite ne forment plus qu'un large centre. Le 11 septembre 2001, nous étions tous New-Yorkais, mais peu après, graduellement, cette unité s'est effritée. Interpellés par George Bush, juché sur les ruines du World Trade Center en vociférant un manichéisme inquiétant — «If you are not with us, you are against us» —, nous choisissons d'être ou de ne pas être Américains.

A en entendre certains, le monde serait devenu binaire. Or, au risque de les décevoir et de compliquer le débat, il faut lire les petits caractères sur l'étiquette antiaméricaine.

Marc Tremblay a qualifié l'attitude du Canada envers son voisin du Sud d'hostile, populiste, hypocrite et tendancieuse, bref, le propre de l'antiaméricain. Nous croyons que des nuances s'imposent. Le scepticisme diplomatique des capitales occidentales et la haine des extrémistes musulmans sont deux souches d'antiaméricanisme, à la différence près que leurs fondements sont différents. L'américanisme n'est pas un monolithe. C'est une dénomination commune de plusieurs manifestations de dissidence, de critique, de désapprobation, de positions et d'idées issues de prémisses distinctes.

Trois antiaméricanismes

On peut ne pas aimer les États-Unis pour plusieurs raisons; certaines sont rationnelles, tandis que d'autres sont épidermiques et sectaires. Nous distinguons trois sortes d'antiaméricains. Les premiers reprochent aux États-Unis leur obésité, leur ignorance, leur égoïsme, Jerry Springer et les Big Mac doubles, leur opulence barbare, leur réussite, leur arrogance, les Wal-Mart et Jeffrey Loria, et c'est là un antiaméricanisme populiste et primaire.

D'autres remettent en question leur corporatisme aveugle et malveillant, le dogme de la consommation, l'impérialisme culturel, les armes à feu, les inégalités sociales grandissantes et les villes de banlieue barricadées. Ce sont des critiques plus approfondies; elles sont d'ordre culturel et social mais constituent néanmoins une autre forme d'antiaméricanisme.

Enfin, il y a un antiaméricanisme politique, plus contemporain, exacerbé par l'isolationnisme et les aspirations unilatérales d'une faction de Washington qui rêve d'une attaque préventive en Irak. Selon l'étude citée ci-dessus, la défiance croissante envers les États-Unis dans le monde coïncide avec l'arrivée au pouvoir de l'administration Bush, il y a deux ans. Encore une fois, cette méfiance qui cible surtout les faucons républicains est taxée d'antiaméricanisme.

Plusieurs Canadiens partagent cette position. Or peut-on être accusé d'hypocrisie lorsque celle-ci est de toute évidence partagée par plusieurs, même aux États-Unis? Le *New York Times*, Colin Powell, le siège des Nations unies, Jimmy Carter et certains chauffeurs de taxi sont-ils tous des hypocrites? Marc Tremblay qualifie notre dissidence de primaire et populiste. Nous suggérons qu'il s'agit plutôt d'une voie alternative et d'une vision modérée, fruit d'une réflexion opportune en des temps de tension.



On peut ne pas aimer les États-Unis pour plusieurs raisons; certaines sont rationnelles, tandis que d'autres sont épidermiques et sectaires.

André Gide disait qu'il faut croire ceux qui se questionnent et douter de ceux qui croient avoir raison. Ainsi, comme complément à l'impétuosité et à la témérité des Rumsfeld, Ashcroft et Cheney, nous appuyons la pensée critique et la concertation.

Uniformisation des idées

Par ailleurs, une certaine opinion stigmatise les manifestations de toute forme d'antiaméricanisme et encourage l'uniformisation des idées. Selon elle, la dissidence attentiste serait une trahison aux yeux des valeureux défenseurs de nos acquis fondamentaux comme l'État de droit, la démocratie et ses corollaires.

Or, paradoxalement, l'anti-anti-américanisme ne serait-il pas lui-même une atteinte à une de ces valeurs vitales, la liberté d'expression et d'opinion? Se priver des bienfaits du débat des idées nous cantonnerait dans un obscurantisme similaire à celui des intégrismes qui nous menacent. N'est-ce pas avant tout le foisonnement des pensées et la récusation de l'autorité qui ont mené à la naissance des États-Unis?

Le plus grand danger qui guette ce pays, c'est qu'il oublie de promouvoir et d'être fidèle à toutes ces valeurs qui lui sont si chères. Pour ce faire, nous devons

demeurer tolérants devant l'opinion contraire et reconnaître humblement que les tergiversations du gouvernement canadien ne sont finalement que le reflet de la position de la communauté internationale. Gare à nous: l'antiaméricanisme démagogique mais plus encore l'anti-anti-américanisme pourraient s'avérer être des ennemis encore plus sournois qu'al-Qaïda. Il est exact de dire que l'antiaméricanisme a accouché d'ouvrages démagogiques, tel celui de Thierry Meyssan; toutefois, il ne faut pas oublier l'abondance et la qualité de l'information dérivée de la nouvelle donne géopolitique, qui les compensent amplement.

Enfin, autant il est déplorable que certains croient que le nationalisme québécois ne peut être assuré que par la voie souverainiste ou que tout opposant aux politiques du gouvernement Sharon est un antisémite, être antiaméricain ne signifie pas que nous n'adhérons pas aux principes véhiculés par la Constitution américaine et que nous n'apprécions pas leur vigoureuse culture, leur ingéniosité, leur prodigieux savoir enseigné dans les meilleures universités, les hommes sur la Lune, Steven Spielberg, le football et New York. À preuve, les élites européennes sont à la fois les plus éloquents pourfendeurs des aberrations américaines et les plus fidèles américanophiles.



Gil Courtemanche

♦ ♦ ♦

Le père Noël n'est pas une ordure

Chaque année, pendant la période des Fêtes, mon âme de mélomane souffre. Les radios commerciales dégorgeant une sirupeuse programmation de chansons toutes plus nulles les unes que les autres qu'entonnent pour des raisons de fric les anges vénaux de nos campagnes. Fernand Gignac, Ginette Reno, Pierre Lalonde et qui encore nous font leur vingtième version kitsch de *Petit papa Noël*, *Les Anges dans nos campagnes* ou *Gingle Bells*. Dans les grandes rues commerçantes, *Adeste fideles* mêle sa grandiloquence baroque au rire gras d'un père Noël et au tintement d'une clochette de l'Armée du Salut. Dans certaines vitrines et devant les églises qu'on transformera en condos, des crèches souvent magnifiques d'imagination attirent les regards. Des gens s'arrêtent, admirent et commentent comme on le ferait devant des sculptures dans un musée ou un étalage de jolis produits dans une boutique.

Dans ce joyeux tintamarre et cette harassante course au cadeau idéal, seuls quelques esprits critiques venaient troubler l'adhésion quasi unanime. Ils rappelaient, avec raison, la commercialisation outrancière, la pression publicitaire exercée sur des parents démunis, l'isolement des exclus, etc., occultant, involontairement je pense, l'aspect familial, festif, réjouissant de ce Noël qui, après 2000 ans, s'est transformé en période de fête dans le sens le plus général et le plus englobant du terme. De toute manière, ce sont généralement ces mêmes personnes qui parviennent à organiser des célébrations pour ceux qu'on oublie souvent d'inclure dans le joyeux cortège.

Depuis quelque temps, des esprits autrement chagrins et tristes sont venus jeter leur gros pavé idéologique dans la mare de Noël. Drapés dans le sombre et étouffant manteau de la rectitude politique, ils invoquent Allah, Yahvé, Bouddha ainsi que les dieux laïcs de la Révolution française pour dénoncer ce Noël chrétien et hégémonique qui tenterait d'imposer à des minorités opprimées une religion et des valeurs qui ne sont pas les leurs.

Quelle tristesse!

Le ridicule ne tue toujours pas, quelle tristesse! Ces pharisiens de l'égalité universelle ont presque réussi, dans certaines villes canadiennes dont Montréal, à transformer le joli sapin de Noël en sapin des Fêtes — mais quelles Fêtes? L'étoile de Bethléem qui surplombe les arbres de Noël serait un symbole offensant et agressant pour le non-chrétien, comme si, de tout temps, le symbole graphique de l'étoile n'avait pas évoqué dans toutes les civilisations une certaine forme d'infini et d'absolu. Quelques-uns se sont scandalisés que l'on chante des cantiques de Noël à l'école. On ne chante pas assez souvent dans les écoles. Voilà ce qu'il faudrait déplorer. Et les enfants n'entendent pas assez parler du passé. Voilà aussi ce qu'il faudrait déplorer. Or ces cantiques font maintenant partie d'un passé collectif, d'une histoire qui, pour la majorité des Québécois, a perdu toute connotation religieuse. Dans la même foulée, faudrait-il interdire dans les édifices publics tels la Place des Arts l'exécution d'œuvres comme *Le Messie* de Haendel, *Le Requiem* de Mozart ou encore les *Cantates* de Bach? Mais oui, bien sûr. Soyons logiques.

Un gros oubli

Ces parangons de l'universalité voudraient que les civilisations, les cultures et les religions aient évolué autrement, qu'elles ne soient pas faites d'accumulations successives, de transformations, d'emprunts. Ces tristes personnes qui veulent nous imposer leur pureté aussi aseptique qu'un liquide incolore et inodore oublient qu'on décorait des arbres bien avant le petit Jésus, que des fêtes païennes sont devenues chrétiennes puis redevenues païennes pour cause de mercantilisme. Que faire de la Saint-Jean et de son bûcher, antique tradition de célébration de la lumière, incorporée dans le calendrier des fêtes catholiques, récupérée par une société nationaliste québécoise au XIX^e siècle, puis par l'Eglise québécoise (souvenons-nous du petit saint Jean-Baptiste bouclé et de son mouton), et ensuite par une mouvance politique et finalement par tous les Portugais, les Grecs, les athées et les anarchistes du Mile End pour en faire un hymne à l'été, aux vacances qui approchent et à la solidarité du quartier. Faudrait-il la «débaptiser» et l'appeler dorénavant «fête de la solidarité citoyenne et laïque»? Mais alors, que diront ces Grecs et ces Portugais profondément religieux en se faisant imposer cette uniformisation, cette purification laïque?

L'essai d'imaginer des paysages politiquement corrects. Point de santons dans les vitrines de la Provence ni de marchés de Noël à Strasbourg. Pas de croix en fer forgé au tournant d'une route dans Charlevoix, le Vatican rasé pour ne pas offenser les musulmans et les athées italiens, la croix du mont Royal remplacée par le sigle de la Ville de Montréal. Je connais un de ces paysages. Il existe dans une région perdue de l'Afghanistan: au flanc d'une montagne, deux énormes trous laissés par les explosifs des talibans quand ils ont détruit deux énormes statues de Bouddha qui faisaient partie de mon patrimoine et de mon imaginaire.

Chaque 24 décembre, à minuit, je suis pris d'un frisson quand j'entends *Minuit, chrétiens*. Ces talibans voudraient me priver de frissons. Qu'ils s'occupent donc du père Noël qui est obèse, ce qui n'est pas politiquement correct mais n'en fait pas pour autant une ordure.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), François Cardinal (actualité municipale), Jeanne Corriveau (rigile), Marie-Andrée Chouinard (éducation) ; Paul des Rivières (éditorialiste), Jean Dion, Louis-Gilles Jacques (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Josée Boileau, Julie Carpentier (sports), Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paré (santé), Michel Garneau (caricaturiste), Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Martin Duclos et Christine Dumazet (relecteurs), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes) ; à l'information culturelle : Michel Bélair (responsable), Jean-Pierre Legault, Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels) ; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Reny, Éric Desrosiers, Valérie Dufour, Pauline Gravel, Claude Turcotte ; à l'information internationale : Claude Lévesque, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste) ; à l'information politique : Hélène Buzzetti, Manon Cornélius (correspondants parlementaires à Ottawa), Tommy Chouinard et Robert Dutrisac (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque ; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction) ; Louise-Maude Rioux Soucy, Geneviève Otis-Dionne (commis). La documentation : Gilles Paré (directeur), Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING : Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Annie Duguay, Martin Fournier, Christiane Legault, Amélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruelland, (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION : Daniel Bazinet (responsable de la production), Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATIQUE : Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE : Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Marie-Eve Santerre, (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc, Marie-France Dalcourt. L'ADMINISTRATION : Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Germain Haec (contrôleurs), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Chantal Rochon, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR SANTÉ

Péril dans l'assiette

Le casse-tête des allergies alimentaires

À l'approche des Fêtes, manger devient une obsession nationale. Qui dit Noël dit aussi repas en famille, victuailles et virées au restaurant. Or, pour une foule de personnes victimes d'allergies et encore plus d'enfants, festoyer n'est pas si simple. Surtout lorsqu'un biscuit peut vous expédier à l'hôpital. Quand manger devient une course à obstacles.

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Christophe avait quatre mois quand il a eu ses premières réactions allergiques. Après avoir pris sa première cuillerée de purée, ses lèvres ont enflé. Quelques mois plus tard, un peu de riz le faisait vomir. Un bout de kiwi a déformé son visage. Au fil des mois, la liste des épisodes allergiques s'est allongée. Jusqu'au jour où, à 16 mois, un petit morceau de chocolat, en apparence inoffensif, l'a expédié à l'urgence.

« Là, notre vie venait de changer. Nous avons réduit son alimentation au minimum. On s'est mis à noter toutes les réactions lors de la réintroduction de chaque nouvel aliment. Nous avons ensuite découvert des allergies au riz, à la moutarde, au poulet, à la dinde, à la courgette, à l'aubergine, au brocoli, à la carotte, à l'épinard, au chou de Bruxelles, au persil, aux haricots rouges et verts, aux pois chiches, aux pois verts, aux lentilles, aux cerises, aux pêches, aux ananas et à certains melons. Des tests ont ensuite révélé une allergie aux œufs et à certaines noix », raconte Marie-Josée Bettez, la maman du petit Christophe.

De 6 à 8 % de la population

Si le cas de ce petit garçon est exceptionnel, les allergies alimentaires, elles, le sont de moins en moins. Elles sont devenues le casse-tête de nombreux adultes, y compris des parents. Selon l'Association québécoise des allergies alimentaires (AQAA), environ 8 % des enfants seraient aux prises avec des allergies reliées aux aliments.

Aux États-Unis, le National Institute of Allergy évalue que 6 % des enfants de moins de deux ans sont allergiques à divers aliments et que 1 % des adultes sont aux prises avec le même problème. Grosso modo, cela signifie que de six à sept millions d'Américains sont victimes d'allergies alimentaires, dont 80 % sont reliées à huit produits : l'arachide, les autres noix, les poissons, les crustacés, les œufs, le lait, le soja et le blé.

Les allergies graves, pouvant entraîner des chocs anaphylactiques — une réaction souvent mortelle si elle n'est pas soignée à temps —, sont responsables de 30 000 visites dans les urgences américaines, de 2000 hospitalisations et de 150 à 200 décès par année.

Ces réactions peuvent être contrôlées par l'injection d'adrénaline, soit à l'hôpital, soit par un système d'auto-injection personnel, appelé Epipen, que de nombreux écoliers et adultes allergiques traînent dans leurs poches.

Selon l'American College of Allergy, Asthma et Immunology, les allergies alimentaires, dont on ignore toujours les causes, sont en croissance. On sait uniquement qu'une prédisposition génétique est en cause puisque les enfants de parents allergiques courent de deux à trois fois plus de risques que la population normale d'avoir maille à partir avec certains aliments.

Chez les enfants, les allergies les plus com-



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Pour ceux qui souffrent d'allergies, dont certaines sont multiples, les courses à l'épicerie deviennent une opération de plus en plus complexe.

munes sont celles au lait de vache, aux œufs et aux arachides, alors que chez les adultes, les coquillages, les crustacés et surtout l'arachide se disputent le vedette des aliments les plus allergènes. Heureusement, chez les enfants, certaines de ces allergies, notamment celle au lait de vache, disparaissent au fil des ans. La plupart des adultes devront toutefois vivre toute leur vie avec leurs allergies.

La réaction démesurée de certaines personnes au contact d'un aliment ordinaire s'expliquerait par une hypersensibilité du système immunitaire. Au premier contact avec un nouvel aliment, celui-ci se met soudain à y réagir en produisant un bataillon d'anticorps spécifiques pour le combattre comme s'il s'agissait d'un corps étranger. À la prochaine rencontre avec cet aliment, les anticorps reconnaissent l'intrus et sont aussitôt relâchés en grand nombre, ainsi que l'histamine, une substance chimique qui est à la source de la cascade de symptômes associés aux allergies. Ces symptômes vont des picotements au nez et à la bouche aux enflures, à l'urticaire, aux troubles respiratoires, aux problèmes intestinaux, aux diarrhées, aux vomissements, à la chute de pression et à la perte de conscience.

« Parfois, la réaction est tellement immédiate qu'on peut faire le lien rapidement. Mais même quand la réaction a l'air minime, il ne faut pas la banaliser car les conséquences peuvent être très sévères », soutient Marie-Josée Bettez, cette maman qui doit composer tous les jours avec les allergies de son fils.

Malheureusement, la seule façon d'éviter la réaction allergique est de bannir les aliments allergènes. Il n'existe à l'heure actuelle aucune forme de traitement ou de « désensibilisation » aux allergies alimentaires, assure Martine Carrière, diététiste à l'AQAA. Seul l'âge, qui s'accompagne d'une maturité du système immunitaire, peut en-

traîner la disparition de certaines allergies.

Mince espoir : on pourrait toutefois prévenir les allergies par l'allaitement chez les petits frères et petites sœurs d'enfants gravement allergiques. Une étude rapportée dans le *New England Journal of Medicine* en avril 2002 indiquait que les mères qui s'abstiennent de consommer des aliments allergènes comme l'arachide pendant l'allaitement peuvent retarder, voire éviter, l'apparition d'allergies graves chez leurs bébés.

Les défis des parents d'enfants avec de multiples allergies, notamment des allergies graves, sont légion. En plus de scruter à la loupe tout ce que l'enfant ingurgite, ils doivent assurer à leurs rejetons une alimentation équilibrée, propice à une croissance saine.

Selon Lise Primeau, diététiste à la clinique d'allergies de l'hôpital Sainte-Justine, lorsque l'allergie au lait de vache, de plus en plus courante, oblige les parents à rayer les produits laitiers de leur liste d'épicerie, les courses peuvent devenir une opération de plus en plus complexe. « À ce moment, pour ne pas avoir de déficiences alimentaires, il faut s'assurer que l'enfant absorbe du calcium, soit par des suppléments, soit dans des boissons de soja, enrichies en calcium et en vitamine D. Pour les nourrissons, il existe des boissons où la protéine du lait est fractionnée pour la rendre hypoallergène », explique-t-elle.

Mais le défi devient encore plus grand lorsque l'ennemi alimentaire se fait difficilement identifiable. En effet, la présence de lait peut être étiquetée de 14 manières différentes, notamment par la mention « caséine », « ammonium » ou « caséinate »!

La loi canadienne permet en sus aux fabricants de ne pas mentionner la présence d'un aliment s'il représente moins de 2 % d'un produit. Ainsi, les mentions « assaisonnements » ou « épices » peuvent dissimuler la présence

de lait, de graines de sésame ou de persil. « Mais le problème avec les allergies, c'est qu'une seule parcelle suffit », raconte Éric Thérault, le papa de Christophe.

Marie-Josée et Éric scrutent ainsi le contenu de la moindre boîte de conserve, et chaque expédition à l'épicerie impose sa séance intensive de lecture d'étiquettes. Ces parents ont même dû appeler certains fabricants pour s'assurer que leurs produits contenant des noix ou des œufs sont fabriqués avec des installations distinctes.

Vive l'autocratie !

La solution la plus facile, estiment ces parents, consiste finalement à tout préparer soi-même à partir d'aliments bruts : pain, gâteaux, bouillons, mayonnaise, alouette. Cuis-tot de la famille, Éric a transformé sa petite cuisine en laboratoire antiallergène. « Il m'a fallu faire une dizaine d'essais pour trouver une mayonnaise qui monte sans œufs et sans moutarde », raconte-t-il.

A force d'expériences, ces parents, aux prises avec une pléiade d'allergies, ont développé tant de recettes libres de produits allergènes qu'ils viennent de publier un livre recensant leurs trouvailles. « Pour nous, ce livre est une victoire car, contrairement à bien des enfants très allergiques qui développent une peur bleue de la nourriture, Christophe adore manger et faire la cuisine avec nous », raconte sa maman.

Leur livre recèle en effet des prouesses culinaires dignes des plus grands alchimistes. On y trouve notamment une sauce béchamel, des pizzas, des muffins, des gâteaux et une fondue au chocolat sans œufs ni lait. De quoi faire le bonheur de colonies entières d'enfants allergiques!

Qui a dit que la nécessité est la mère de l'invention?

Références

■ *Déjouer les allergies alimentaires*, Marie-Josée Bettez et Éric Thérault, Québec Amérique, 335 pages.
■ www.aqaa.qc.ca.
■ www.niaid.nih.gov.

EN BREF

Sauvé par une patate

(ASP) — Une poudre provenant de l'amidon des pommes de terre favoriserait la coagulation du sang et pourrait ainsi sauver des vies, selon un chercheur de la clinique Mayo, au Minnesota. Cette poudre, au contact du sang, formerait immédiatement un caillot, a expliqué Mark Ereth lors du dernier congrès de la Société américaine des anesthésistes. Selon lui, contrairement aux agents coagulants actuels à base de protéines, cette poudre d'amidon n'aurait pas besoin d'être réfrigérée avant d'être utilisée. Et sa structure chimique ferait en sorte qu'elle se décompose dans notre corps en moins de 30 minutes, ce qui minimise les risques de réaction du système immunitaire.

Hyperactif obèse

(ASP) — Si vous êtes obèse, il est possible que vous souffriez d'un problème d'hyperactivité. Ce qui expliquerait pourquoi tant d'adultes obèses ont de la difficulté à suivre une diète ou un programme d'exercice. Selon Jules Altfas, psychiatre pour le Centre médical du comportement à Portland, 27 % des 215 personnes obèses observées souffraient en effet de ce que les experts appellent le syn-

drome du déficit d'attention (Attention Deficit Disorder), une forme d'hyperactivité. « Les gens qui souffrent de ces problèmes n'arrivent tout simplement pas à se souvenir en quoi consiste leur diète! Ils sont souvent impulsifs et désorganisés », explique le chercheur.

La maman qui avait deux mamans

(ASP) — Une Américaine de 52 ans en attente d'une greffe de rein, dont les enfants ont subi une prise de sang afin de déterminer si l'un d'eux serait un donneur compatible, a eu la surprise de sa vie lorsque ces tests ont conclu que deux de ses trois enfants... ne pouvaient pas être les siens! On en aurait été moins étonné s'il s'était agi du père, mais en général, il est assez facile de déterminer qui est la mère d'un enfant... En réalité, la vérité était ailleurs, et elle a permis de lever le voile sur un phénomène médical suffisamment rare pour mériter un article, plus tôt cette année, dans le *New England Journal of Medicine*. Tout d'abord, cette femme est le résultat de la fusion de deux embryons, au tout début de la grossesse. Ce phénomène n'est pas unique. Mais cette dame est aussi, et c'est là que cela devient rarissime, le ré-

sultat de quatre cellules sexuelles différentes puisqu'elle dispose de quatre systèmes d'immuno-compatibilité : deux ovules et deux spermatozoïdes. Ce qui, au passage, rend le risque d'une greffe de rein, quel que soit le donneur, beaucoup moins élevé. L'autre chance qu'a eue cette personne, il y a de cela 52 ans, fut que les deux embryons fusionnés étaient du même sexe, sans quoi cette femme aurait été du nombre de ces enfants diés hermaphrodites parce qu'ils grandissent avec des organes sexuels ambigus, à mi-chemin entre les deux sexes.

La juge et le cellulaire

(ASP) — Une juge du Maryland a rejeté cet automne les prétentions d'un homme selon qui le téléphone cellulaire était à l'origine de son cancer du cerveau. Christopher Newman réclamait 800 millions de dollars à la compagnie Motorola. Et il était arrivé devant la cour avec un dossier scientifique d'autant plus solide qu'il était lui-même neurologue. Sauf que, tout solide qu'il soit, son dossier était rempli de trous, a conclu la juge de la cour de district Catherine Blake : à travers le monde, en dépit de 10 années de peur et d'angoisse, et contrairement à la croyance populaire, jamais une étude scientifique n'a pu démontrer qu'il y avait un lien entre télé-

phones cellulaires et cancer du cerveau. Plusieurs de ces recherches ont émis des soupçons à partir de petits groupes de personnes, trop restreints pour être significatifs. Ce jugement de 23 pages constitue pour l'instant le jugement le plus étoffé jamais rendu dans cette saga des téléphones cellulaires. En attendant, peut-être, que le plaignant aille en appel...

Vive la pilule !

(ASP) — Voici un avantage de la pilule contraceptive auquel ses créateurs n'avaient certainement pas songé : les femmes qui la prennent depuis plusieurs années amélioreraient leurs chances... d'avoir un enfant. La chercheuse britannique Alexandra Farrow, de l'Université Brunel, à Uxbridge, a fait remplir un questionnaire à 8497 femmes enceintes, leur demandant notamment si elles utilisaient la pilule et depuis combien de temps. Elle a constaté que même en prenant en considération des facteurs comme l'âge, la consommation d'alcool ou de tabac, « ce sont les femmes qui ont pris la pilule durant une plus longue période qui conçoivent un enfant le plus rapidement ». Le mécanisme demeure quelque peu nébuleux, admet-elle dans la revue spécialisée *Human Reproduction*.